

La bientraitance est avant tout une **démarche collective**, qui a pour objectif « d'identifier le meilleur accompagnement possible pour l'usager, dans le respect de ses choix et l'adaptation la plus juste à ses besoins ». **La bientraitance concerne aussi bien le professionnel de santé que l'usager.**

Une personnalisation de l'accompagnement, l'évaluation des situations personnelles, l'identification de situations à risque et la mise en œuvre d'actions préventives adéquates constituent des actions fondamentales à la **bientraitance**.



**Professionnels, usagers, familles  
Tous concernés**

Charte réalisée avec les usagers du CSAPA le 13/10/2025